

URICAS VD KATTEVENNEN

Fils de Uriko et T.Cassina
par Cassini I

Le présent contrat a pour objet la vente d'une
carte de saillie de l'étalon holstein
URICAS VD KATTEVENNEN

Contrat de saillie pour la saison 2026 (Naissances 2027)

Pour inséminer dans le centre de :

La jument NOM :

N°SIRE :

Race :

La société EQUITECHNIC domiciliée : 160, Chemin du Marais - 14340 NOTRE DAME D'ESTRÉES-CORBON
désignée par ce contrat comme étant « le vendeur »,
☎ 02 31 32 28 86 / 📠 06 14 17 11 90 / ✉ : isabelle.lenaour@equitechnic.fr

DÉCLARE VENDRE PAR LA PRÉSENTE À :

Mme, Mlle, Mr : désigné(e) comme «l'acquéreur»

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax ou Mail :

UNE CARTE DE SAILLIE DE L'ÉTALON URICAS VD KATTEVENNEN

La vente de la carte de saillie s'effectuera, en **I.A.C. uniquement**, aux conditions suivantes :

- **400,00 € H.T. à la réservation** (soit **422,00 € T.T.C**) + 110,00 € H.T. de frais de port (soit 132,00 € T.T.C)
- **1.500 € H.T. jument pleine au 1^{er} octobre 2026** (soit **1.582,50 € T.T.C**)

Les 2 chèques, à l'ordre d'EQUITECHNIC, doivent être joints au présent contrat, avant le départ des doses :
- le chèque de réservation sera encaissé à réception,
- le solde ne sera déposé que le 1^{er} octobre 2026 [sauf certificat vétérinaire attestant la jument vide].

La carte de saillie comprend 3 doses de 1 paillette, **soit 3 paillettes au total**. Les paillettes non utilisées restent la propriété du vendeur et devront être retournées à EQUITECHNIC en fin de saison.

Fait le :/...../..... à :
en double exemplaire

L'acquéreur :
Faire précéder votre signature de
la mention « Lu et approuvé »

Le vendeur :

Marc SPALART